

PRIX D'ABONNEMENT:

Un An, \$3.—Six mois, \$1.50: Payable d'Avance.

Jours de Publication: Mardi et Vendredi.

Les Abonnements datent du 1er. et du 15 de chaque mois.

On ne recevra point d'Abonnement pour moins de six mois.

L'ORDRE

UNION CATHOLIQUE.

PRIX DES ANNONCES

Six lignes, première insertion... 30 cts. Chaque insertion subséquente... 13 "

Toutes les lettres d'affaires, communications, Correspondances, doivent être adressés franco au Directeur du Journal, No. 6, Rue St. Vincent.

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Messieurs les abonnés à qui nous adressons les comptes avec le présent numéro voudront bien nous les renvoyer avec l'argent, par voie de poste, en ayant soin d'affranchir leurs lettres.

BAS-CANADA.

Montréal, 2 Août 1859.

La Paix de Villa-franca.

Tout dans la guerre d'Italie est mystère, depuis le jour où Napoléon, sous prétexte de délivrer un peuple, mit les vaillants et catholiques armées de la France au service de la Révolution, jusqu'au moment où, pour brider cette même Révolution, qui devenait insolente au milieu du triomphe, il signe la paix de Villa-franca; paix glorieuse pour les deux grands empereurs, mais qui pourrait bien n'être qu'une halte dans la gloire.

Car, "ce serait une singulière illusion, dit M. Masseras, de croire désormais l'horizon politique rasséné, la question italienne définitivement résolue, l'épée de Napoléon remise à tout jamais dans son fourreau. Nous passons d'une phase à une autre, voilà tout; et je ne crois pas trop me hasarder en présageant que la "phase où nous entrons nous réserve des péripéties bien autres que celles déjà traversées.

"Ce traité de souverain à souverain, improvisé en quelques heures, n'est pas seulement une innovation prodigieuse dans les habitudes de la diplomatie: il constitue en même temps une véritable révolution dans le droit européen, tel qu'il existait depuis 1815. Le point le plus considérable qui s'en dégage n'est pas le remaniement de la situation italienne, par lui-même; c'est le fait que ce remaniement a été arrêté entre Napoléon et François-Joseph, sans faire appel aux puissances considérées depuis 45 ans comme les régulatrices de l'équilibre européen.

Le cours de St. Petersburg, de Berlin et de Londres, qui se considéraient comme les arbitres naturels et obligés de la position, auront purement et simplement à prendre acte de décisions arrêtées en dehors d'eux. En ce qui concerne la Russie, j'ai lieu de croire que son assentiment était acquis d'avance; mais, ni la Prusse, ni surtout l'Angleterre ne sauraient se voir sans une profonde amertume déçues de l'espèce de suzeraineté morale dont les avait investies le congrès de Vienne et dont elles s'étaient fait une douce habitude. Je ne sais si leur dépit ira jusqu'à une protestation formelle, si elles élèveront la prétention d'intervenir au moins comme parties satisfaites. De toutes manières, elles n'accepteront pas sans arrière-pensée cet amoindrissement de leur rôle, et l'on peut tenir pour certain que, derrière la question italienne en apparence réglée, va surgir, d'une manière plus ou moins vive, une question anglo-Allemande.

En ce qui concerne l'Italie elle-même, le traité de Villa-franca est un pas immense; ce n'est pas une solution. Comme le

"dit aujourd'hui même Napoléon III, dans sa proclamation à l'armée, la nation italienne est désormais maîtresse de ses destinées; mais, sauf ce qui touche à la Lombardie, dont l'annexion au Piémont fixe l'avenir, rien n'est formellement réglé: on laisse aux divers états le soin de s'organiser d'abord, de s'entendre entre eux ensuite. Ce serait grandement se tromper que de voir dans ce vague, dans cette latitude laissée à des éventualités nouvelles, le résultat d'une concession faite par l'empereur au désir absolu de clore les hostilités. L'imperfection relative de cette solution émane d'une profonde combinaison politique, que l'avenir se chargera de dérouler."

Nous aussi nous ne croyons pas à la durée d'une paix compromettante pour les intérêts éternels du St. Siège. Au milieu du silence prémédité de Napoléon, d'une paix qui arrête l'effusion du sang, mais qui ne règle rien, des colères et des menaces de la démocratie, des actes brutaux de la révolution, de l'impunité froide et si méchamment tenace du Piémont, nous n'hésitons pas à dire: l'empire, c'est la guerre!

La vengeance de Dieu se promène sur l'Europe; et il faut que les rois qui ont prévariqué, que les nations qui ont sucé les mamelles empoisonnées de l'athéisme religieux et politique, rachètent, sur les champs de batailles, leur folle iniquité. Quand l'heure de Dieu vient, c'est en vain que les politiques tourment leur esprit vers des systèmes nouveaux; il faut qu'ils meurent dans leur propre ignominie ou qu'ils reviennent, avec foi et sincérité, demander à Dieu les lumières qui les feront sortir des ténèbres et du cahos actuels et sauveront les nationalités.

Nous ne croirons pas à la paix, tant que le Père de la Catholécité verra ses droits de souverain temporel compromis et insultés; et, comme nous l'avons déjà dit, avant qu'il consente à se dépouiller lui-même des droits qu'il a juré, sur le tombeau de St. Pierre, de conserver intacts, il y aura révolution et guerre générale.

Dieu, repèterai-je aujourd'hui, ne veut pas que l'église romaine, la mère commune de tous les royaumes, ne fut dépendante d'aucun dans le temporel, et que le siège où tous les fidèles doivent garder l'unité, fut mis au-dessus des partialités que les divers intérêts et les jalousies d'Etat pourraient causer. Aussi, que le siège de Pierre ait reçu la souveraineté de la ville de Rome et d'autres pays, pour exercer plus librement la puissance apostolique par tout l'Univers, nous en félicitons non seulement le St. Siège lui-même, mais toute l'Eglise, et nous demandons au ciel de tous nos vœux que cette principauté sacrée demeure de toutes manières sauve et intacte. Et le peuple sur lequel règne ce Pontife suprême, "à en soi, continue Mgr. de Moulins, l'ombre des biens futurs; il garde en sa constitution sur la terre les rudiments de la constitution qui doit nous régir au ciel; il porte sur son front les lièvements du dessin qui sera complété un jour. Peuple libre, beaucoup mieux que sous ses cauls, peuple-roi, à meilleur titre qu'au temps de ses conquêtes, car il n'a que Jésus-Christ pour maître et Seigneur."

Le Pape, observerons-nous avec un éminent publiciste, ne peut pas être un prince italien, ni dépendre d'un prince italien ou d'une confédération italienne: il est le Pape.

De même, le peuple romain ne peut pas se donner à un autre prince, ni faire partie d'une confédération quelconque, ni devenir un peuple italien: il est le peuple romain, le peuple de St. Pierre, le peuple de Jésus-Christ. La paix, la liberté, la dignité du peuple chrétien répandu sur toute la terre exigent que le peuple romain conserve la constitution particulière qui lui est inspirée pour remplir un rôle à part dans la famille humaine. Il n'a pas plus le droit de refuser ce service, les conditions, les honneurs et les charges de ce service, qu'un citoyen n'a le droit de refuser le service militaire.

CYRILLE BOUCHER.

Rapport de Lord Durham ou Rappel de l'Union.

Ce n'est, nulle part, une vertu du peuple anglais de supporter, avec tolérance, des manières, des usages ou des lois qui lui sont étrangères; accoutumé à se former une haute opinion de sa propre supériorité, il ne s'occupe point de cacher aux autres son mépris et son aversion pour leurs usages. Les anglais ont trouvé dans les Canadiens-Français une égale somme d'orgueil national. Mais les Anglais, payant les Français de mépris, leur reprochaient les vices d'un peuple faible et conquis; ils les accusaient de perfidie et de bassesse: et le Canada, suivant eux, doit être Anglais, au risque de n'être plus britannique.

(LORD DURHAM.)

Une cruelle expérience de dix-huit ans d'Union avec le Haut-Canada, et notre constitution en péril, nous disent à tous, Canadiens-Français et Anglais, de chercher un nouveau mode d'existence politique: la sagesse britannique qui présida, dans le silence, et consumma cette grande iniquité communément appelée l'Union des deux Canadas, se trouve aujourd'hui fautive et menteuse; entachée elle-même de corruption, cette sagesse n'a rien créé, rien fait pour l'amélioration de deux races, rien tranché de leurs préjugés et de leurs haines héréditaires. Les administrations qui se sont succédées dans ce court espace de temps, ne nous ont-elles pas fait plus de mal,

qu'elles ne nous ont fait de bien? Les principes protecteurs des nationalités, que les plus violentes oligarchies? Ne pouvant gouverner qu'à force de compromis quelque fois déshonorants, qu'à force de pactes sanctionnés souvent dans l'infamie, plusieurs ministres ont fait respirer au peuple l'air qu'ils respiraient eux-mêmes; et le peuple, à son tour, s'est trouvé menacé dans sa foi religieuse et politique. L'avilissement politique de Lord Durham, ses vues anti-catholiques, ses principes anti-français ont trouvé jusque dans nos rangs de chauds partisans, sans pudeur ni respect pour notre commune origine. Et nous, Canadiens, éternés par trop de liberté, nous n'avons pas su résister à ce courant d'idées et de principes britanniques qui, comme un vent brûlant, étioilait nos cœurs, corrompait les familles et ébranlait, sur leurs bases respectables, nos plus chères institutions. Seul le catholicisme, éternellement assis sur la Vérité, nous a sauvés d'un naufrage universel. Ne serait-il pas grandement temps que tout ce qui reste d'hommes sains et courageux dans la nation se levât, et, dans un combat pacifique, brisât cette politique hautaine qui a voulu si longtemps nous briser nous-mêmes? Le Haut-Canada ne veut plus de l'Union, après s'être enrichi de nos dépouilles, après avoir employé notre argent à payer ses

dettes, à ouvrir ses canaux et ses chemins, à coloniser ses townships, à étendre son commerce: il ne veut plus de nous pour alliés ou plutôt pour fournisseurs: lui resterons-nous attachés, semblables à l'esclave qui baise la main qui le fouette? Non; et pour cela perdons plutôt un peu d'argent, s'il le faut; mais sauvons notre honneur et le nom français.

C'est dans cette pensée, c'est dans ce but que nous entreprenons aujourd'hui ce travail sur la politique de Lord Durham: Nous ferons connaître son fameux rapport sur les griefs des Canadiens-Français et les moyens machiavéliques qu'il a proposés pour les faire disparaître. Notre impartialité sera celle de l'homme qui raconte les malheurs de son pays et les savantes conspirations ourdies contre le bonheur de ses compatriotes. Mais avant d'entrer en matière, il est bon de jeter un coup-d'œil sur la marche qu'a suivie l'Angleterre, à notre égard, depuis la conquête.

Dans les peuples comme dans les familles, il y a des douleurs, causés par un extrême malheur, qui se perpétuent de génération en génération, comme un héritage sacré: pour nous, nation douloureusement détachée de son tronc avant de posséder une force et un grandeur suffisantes, nous avons traversé les jours de la conquête, avec peine, tantôt dans l'espérance d'une liberté prochaine, tantôt nous trouvant face à face avec la tyrannie, tantôt défendant la frontière contre l'ennemi du dehors, tantôt luttant à l'ombre du clocher natal pour protéger nos institutions, notre langue, nos lois, et les sauver d'une ruine désolante; toujours persécutés et jamais abattus, toujours combattus et jamais vaincus, nouveaux Israélites, assis sur le bord d'un grand fleuve, nous disons à la France comme ceux des anciens jours disaient à Jérusalem: "Que ma droite se sèche et que ma langue s'attache à mon palais si jamais je chante d'autres louanges que les tiennes, ô Jérusalem!" et 1763 nous rappelle à la fois notre gloire passée et les malheurs que nous ont transmis nos pères et nos ancêtres.

On comprend, de suite, tout ce que cette date renferme de souvenirs tristes et lugubres pour un peuple qui sent couler, dans ses veines, le beau et généreux sang français; qui se croit appelé à de grandes destinées: et qui, ayant l'instinct de la civilisation, méprise souverainement l'atmosphère remplie de miasmes corrupteurs où vivent journellement nos vainqueurs. Avant 1763 et sans le honteux traité de Paris, nos pères voyaient, sur la terre d'Amérique, conquise au prix de tant de sacrifices, grandir des institutions catholiques, une puissance catholique; et ils se flattaient que la vérité catholique trouverait, sur le St. Laurent, des défenseurs aussi ardents qu'elle en avait d'intrépides sur le beau ciel de France. Le traité de Paris fut comme une verge de fer mise aux mains de l'Angleterre, avec laquelle elle brisa, pour un moment, toutes ces nobles espérances, et essaya de nous façonner à la manière des esclaves. Mais telle est la force d'un peuple profondément catholique: abandonné à lui-même sur un sol dévasté par le canon du soldat et par la torche de l'incendiaire, continuellement dans l'incertitude de savoir si l'anglais lui laisserait ses terres défrichées avec tant de peines ou ne l'en chasserait pas comme il avait chassé les Canadiens de leurs, il

a en foi dans la Providence, foi dans sa force morale: se multipliant, pour ainsi parler, dans l'ombre et le mystère, il est apparu soudain au grand jour, fier et redouté, ayant pour le guider dans l'avenir, pour le soutenir dans le présent, un passé sans reproche, des institutions pleines d'une sève vigoureuse et une gloire immortelle.

CYRILLE BOUCHER.

A Continuer.

L'affaire de Miss Starr continue à faire le tour de la Presse protestante et catholique. La bigoterie du Witness est, plus qu'à son ordinaire, tapageuse; elle menace le séminaire, menace l'évêché, le clergé canadien, toute la catholicité; menace Miss Starr, son généreux père, sa famille et finit par trouver le rédacteur du Pilot un mauvais protestant: et elle ajoute qu'elle ne s'arrêtera pas là. Pauvre Witness! ta fureur protestante ne vaudra-t-elle pas te faire douter de ta foi, de ton existence, de ton futur enlèvement dans un noviciat de Jésuites? Nous recommandons ce rédacteur à la police.

Nous n'avons jamais douté que le clergé catholique ne sortit victorieux d'une affaire que le protestantisme s'est efforcé de grossir à dessein. Les journaux les plus fanatiques ont été obligés de reconnaître l'innocence de ceux qu'ils avaient d'abord si violemment accusés. Mgr. de Montréal et le séminaire sont maintenant hors de cause; et Mgr. de Toronto vient de se disculper de toute participation dans le prétendu enlèvement de Miss Starr:

"Je déclare, dit Sa Grandeur: 1o que je n'ai jamais écrit à Miss Starr, en ma vie; 2o que l'ayant vue chez moi, je l'ai fortement blâmée de son imprudence; 3o que, connaissant ses desirs, j'ai insisté pour qu'elle les fit connaître à ses parents; 4o qu'elle n'a jamais été admise aux sacrements à Toronto; 5o que je ne l'ai jamais recommandée à personne, ni parlé, ni écrit en sa faveur à qui que ce soit de Montréal; 6o que j'ai été parfaitement étranger à son départ de cette ville; 7o que lorsqu'elle s'est présentée, chez moi, à son arrivée de Montréal, j'ai refusé de dans sa suite; 8o que je n'ai donné aucune explication, vraie ou fautive, lorsqu'on m'en a demandé, pour la bonne raison que j'ignorais la chose; 10o que je ne l'ai nullement consultée sur son départ pour l'Est, l'Ouest, le Nord, le Sud, ou pour Toledo; 11o qu'elle n'a jamais reçu de moi aucun aide pécuniaire, ni aucune promesse de lui en donner pour exécuter son projet; 12o que je n'ai jamais reçu, ni intercepté de lettres qu'elle aurait pu envoyer à ses parents; 13o qu'elle a été plusieurs fois entendue se plaignant de ma froideur à seconder son dessein.

"J'espère, M. l'éditeur, que ces déclarations satisfiront mes calomnieux comme elles satisfont pleinement la conscience de votre humble serviteur."

ARMAND DE CHARBONNEL, Ev. de Toronto.

M. Starr, dans sa lettre publiée hier dans le Commercial Advertiser, dit qu'il pourra contredire les déclarations de Mgr. de Toronto: et il se propose de publier l'histoire de la fuite de sa fille. Nous n'avons aucun conseil à donner à M. Starr; mais il nous semble qu'il est peu digne d'un père de trainer ainsi une fille qu'il aime et que toute les honnêtes gens respectent et admirent, devant un public fanatique et prévenu. M. Starr est content du séminaire, de Mgr. de Montréal, de nos communautés religieuses: il permet à Miss Starr de professer sa foi nouvelle; il prie pour qu'elle mène une vie

FEUILLETON

DE L'ORDRE.

LETTRES DE ROME.

II.

FÊTES POPULAIRES.

Ce qui frappe d'abord le voyageur qui arrive à Rome vers Noël, c'est un air de fête et de joie qu'il trouve dans toute la population; la cité toute entière paraît remplie d'entrain et de liesse. Ici, on s'occupe avec soin d'un grand service public fort négligé ailleurs, des amusements et des joies du peuple; il y a des fêtes vraiment populaires, échelonnées avec une paternelle prévoyance tout le long de l'année, pour ceux qui ne peuvent s'en procurer d'autres, c'est-à-dire pour presque tout le monde. A Rome, il y a une profonde connaissance et un profond respect des coutumes, quels qu'ils soient. A la bonne heure, voilà une terre où les cœurs comptent au moins pour quelque chose; ailleurs je ne vois souvent que des corps, rien que des corps; on ne fait que s'occuper de vêtir, de voiturier, de rassasier, d'attifer, de parer, de baigner et de pommer cette ambulante petite coïonne de terre qu'on appelle un corps. Cela a de grands noms, cela s'appelle progrès, civilisation. Il est vrai que l'on s'occupe beaucoup des amusements des classes aisées; on dépense dans ce but des sommes énormes; aux amuseurs des riches et des oisifs les gros traitements, les encouragements, les décorations, les honneurs de la vogue; on ne parle que d'eux dans les cercles et les salons. Quant aux amusements de ces masses qui endurent le tra-

vail et les privations, on n'en a pas grand souci; elles s'amuse comme elles peuvent et comme elles entendent, ou ne s'amuse pas du tout. Cependant on dit volontiers: il faut des fêtes au peuple; mais il paraît que le plus souvent on a pourvu à ce service par des phrases, chose assez commode, mais très-peu récréative. Les amusements d'un peuple jouent un terrible rôle dans son bien-être et sa moralité. Il y a ici, une grande charité à faire: le peuple n'a pas le moyen de se payer des récréations; il sait encore moins les choisir; il faut donc lui trouver des amusements innocents et pas chers; de plus, dans ses amusements, le peuple veut être de la partie; il veut être acteur, il veut agir; s'il n'est que simple spectateur, après avoir regardé avec une curiosité distraite, il va remplir son rôle d'acteur au cabaret ou au bal à deux sous, et on sait ce qu'il y laisse et ce qu'il en emporte... A Rome, on comprend tout cela et on ne s'amuse guère à faire des théories; on fait mieux, on agit. On a donc menagé une série de fêtes populaires; souvent elles sont adossées aux fêtes religieuses, but des espérances du ciel et des joies de la terre! Il est bien vrai de dire que la religion renferme tout le bien-être de la vie présente et de la vie future; il y en a aussi qui sont des fêtes seulement populaires, preuve que les gens d'église ne sont pas rabat-joies et ennemis des récréations et du bonheur des populations.

Ces fêtes recommencent avec l'année liturgique. Voici l'avenant, et par tout, soir et matin, la ville est remplie de musique et du son de la canzonetta des pifferari. Le pifferari, qu'est-ce que c'est que cela, allez vous dire? Mon Dieu, ce sont tout simplement des bergers de la campagne de Rome et des Abruzzes. L'hiver, ils ramènent leurs troupeaux dans les environs de la ville, puis ils entrent dans la cité armés de leurs instruments de musique. Or, presque à chaque maison de Rome se trouve une image de la

sainte Vierge, une madone. Il y en a même dans les magasins. Pour le temps de Noël, des marchandes sont artistement disposées sur un pain incliné; au fond, apparaît une jolie statue de la sainte Vierge, placée sur une riche console ornée de fleurs et de flambeaux, c'est élégant, c'est gracieux. Donc les pifferari réunis en bandes, ordinairement un vieillard, un homme dans la maturité de l'âge et un enfant, se partagent la ville; ils vont par les maisons offrir leurs services. La plupart du temps, on les engage pour une neuvaine ou même pour le temps de l'avenant tout entier, moyennant de bien modiques honoraires. A l'heure indiquée ils arrivent, ils se rangent en ordre la tête découverte, et puis chantent les airs et les canzonettes demandés. Ce peuple artiste s'arrête, les entoure, les écoute, suit leurs accents et souvent ne s'en va pas sans dire un mot de prière à la madone. J'aime cette musique simple, vraie, mâle et naïvement mélancolique, elle m'émue doucement, elle fait songer, rêver, aspirer; pourquoi me touche-t-elle plus que les plus belles musiques des salons et des concerts de Paris? Cependant il n'y a là que des instruments tout primitifs, un hautbois, une musette, ensemble de peaux tendues et gonflées, un chalumeau. Je conçois l'impression produite par ces accents sur l'habitant des montagnes. Oui, je les préfère à tous nos chanteuses de salon, malgré la différence de mise en scène. Chez nous, je vois un homme à toilette soignée, qui se passe artistement la main dans la chevelure, une femme magnifiquement parée que l'on introduit en cérémonie, comme un personnage qu'il faut ménager. Ils jouent, ils chantent et sont; il y a reste froid; seulement je dis machinalement bravo pour être poli et pour faire comme tout le monde, tandis que la musique du pifferari me touche, m'émue, me ravit. Pourtant sa toilette est encore plus primitive que ses instruments, sa tête, ornée de longs cheveux plats, est couverte d'un chapeau qui

se termine en pain de sucre et qu'entoure un large ruban jaune, ses culottes courtes sont rouges, vertes, jaunes, tout ce que vous voudrez, et de plus, ornées de lanières de l'eau de chèvre ou de mouton, son gilet est long et à baques, sa chaussure, deux morceaux de cuir liés à ses pieds avec des ficelles, ses jambes entourées de pièces de toile qui figurent assez bien ce que qu'on appelait des gamaches chez nos aïeux; quant au manteau dans lequel il se drape avec une dignité toute romaine, il est difficile à décrire, il est bien, marron, rouge, vert, souvent tout à la fois. L'on dit que le manteau rouge est d'ordinaire un cadeau de la charité de quelque bon cardinal... Lorsque l'artiste en renom a chanté ou joué chez nous, c'est deux, trois, cinq cents francs, donnez cinq baiocchi par séance au pifferari, il est enchanté. Heureux peuple, qui peut se procurer de la bonne musique et des joies à si bon marché.

J'oubliais de dire que notre Académie impériale de peinture à sa madone avec sa lampe qui brûle toujours, inutile d'ajouter que les pifferari sont venus à célébrer la naissance de l'Enfant-Dieu, entre artistes on se comprend toujours, surtout si l'on n'a pas de concurrence à redouter.

Mais nous voici à la veille de Noël, la ville est pleine de vie et de gaieté, ces charmantes petites boutiques sont partout à Rome, on ne se gêne pas. Le petit magasin improvisé vient se poser dans l'endroit qu'il juge le plus à sa convenance, et chacun s'empresse d'y faire son choix, car Noël cumule les joies; à Rome c'est ce jour-là que l'on donne les étrennes, ce qui n'est pas toujours gai, mais c'est ce jour-là qu'on les reçoit, ce qui ne laisse pas que d'être très-agréable. Puis on va, on vient, on parle on se rend à l'église pour les messes de la nuit et il y en a bientôt à toute heure; toute la nuit la ville est en mouvement, je crois que ces Romains ne se couchent pas, ce qui n'est guère amusant pour l'homme qui a passé la nuit précédente en diligence. Le

lendemain les églises sont remplies, chacun se rend à sa paroisse; quant à Saint-Pierre, on le laisse aux étrangers, si souvent on a vu ces grandes cérémonies; le Romain aime à être à l'aise pour prier et pour chanter, il a ses saints et ses sanctuaires de prédilection. Dans ses dévotions, il n'aime pas le bruit, à moins que ce ne soit lui qui le fasse.

III

Mais voici surtout pour les Romains, les charmantes et naïves joies des fêtes de Noël. C'est le presepio. Le presepio est une crèche où repose le petit enfant Jésus, on ne sait quel débit il s'en fait à Rome; il y en a dans toutes les boutiques et de tous les prix, inutile d'ajouter que c'est le grand bonheur des enfants et par suite des parents aussi, chacun emporte le sien, on le place dans un endroit choisi de la maison: on le pare, on l'illumine et le soir tous se réunissent autour pour y faire leur prière et y chanter des noëls. Voilà une bonne fête de famille.

Mais la vraie fête populaire est dans une vieille église appelée Ara-Celi, bâtie au Capitole, justement sur le temple de Jupiter. Dès l'aurore du jour de Noël, tout Romain, riche ou pauvre, y fait une visite; c'est à la fois un lieu de pèlerinage et d'innocente récréation, on va rendre ses hommages au Santo Bambino, admirer sa crèche et entendre les petits prédicateurs.

En cette église, est gardée une statue simple mais vénérée de l'Enfant Jésus. Dès la veille de Noël, elle est placée dans une superbe grotte capable d'étonner même des artistes. Rien n'y manque, l'image du divin enfant est là couchée sur la paille, à l'entrée de la grotte; à côté la Sainte-Vierge et saint Joseph, puis une magnifique perspective: on vous voyez bergers, troupeaux, ombrages, cascades, montagnes couvertes de neige, cabanes, Bethléem

de sainte catholique : que gagnera-t-il à livrer à une vaine curiosité les démarches d'une jeune personne qui veut accomplir, qui a accompli, en renonçant à une position brillante dans le monde, à ses parents même s'il le fallait, le grand acte religieux que lui dictait sa conscience ? Quant à prouver la fausseté des déclarations de Mgr. de Toronto, M. Starr peut y renoncer ; il y perdrait son temps et ses peines. Qu'il reste dans sa dignité de père consciencieux, de chrétien honnête et tolérant ; qu'il agisse dans le présent comme il a agi dans le passé, quand Miss Starr, aimée, s'est mise catholique, et il aura le respect unanime des catholiques et des protestants sincères.

D'ailleurs, voici comment M. Starr annonce à sa fille, protection pour sa foi de catholique :

"Ma fille n'a pas renoncé à la foi catholique qu'elle vient d'embrasser, bien qu'elle soit pleinement convaincue qu'elle n'est pas faite pour le vie de couvent et qu'elle peut aussi bien servir Dieu dans le monde que dans un couvent cloîtré."

"Ses parents ne désirent pas qu'elle renonce à sa nouvelle religion. Elle est maintenant en âge, et capable de juger par elle-même ; et comme elle croit consciencieusement que sa foi nouvelle est la vraie, ses parents ne peuvent désirer que de la voir mener la vie d'une dévote et sainte catholique. J'ai de bien chers et bien bons amis parmi les catholiques, et ce n'est pas parce que j'ai découvert dans la religion catholique des hommes qui en sont indignes (il y a des mécréants dans toutes les religions), que j'ai une moindre opinion de la religion catholique, que je sais, qu'elle enseigne impérieusement aux enfants l'obéissance à ce commandement : 'Tu honoreras ton père et ta mère.'"

"Dans le cours de ces six semaines d'agonie et d'attente, j'ai rencontré autant de sympathie de la part des catholiques que des protestants. Parmi ces catholiques était sa grâce Monsieur l'Archevêque de New-York, l'évêque de Montréal et le révérend M. Perry, l'évêque de Québec, et mon ancien et précieux ami, le révérend Messire Cazeau, Vicaire général."

Maintenant laissons la parole à notre correspondant qui achève de réfuter victorieusement toutes les calomnies de la presse protestante :

CYRILLE BOUCHER.

(A l'Éditeur de la Gazette de Montréal.)

Monsieur,

Je viens aujourd'hui, conformément à la promesse que je vous en ai faite, achever ce que j'ai à dire concernant l'affaire de Miss Starr.

Miss Starr pleinement assurée que le prêtre, *Spiritual Adviser*, qu'elle avait vu trois ou quatre fois, garderait fidèlement le secret, touchant le lieu de sa retraite, partit le 28 Mai dernier, jour de sa majorité, du parloir du Séminaire, et se rendit à pied à l'Hôpital-Général, précédée de son sac de voyage. A l'Hôpital, elle avait fait connaissance avec deux projets. Celle-ci, qui lui avait opposé, mais inutilement, des difficultés plus grandes encore que son *Spiritual Adviser*, la fit déjouer. Aussitôt, Miss Starr partit pour le débarcadère du Grand Tronc, à la Pointe St. Charles et prit les chars à sept heures du matin pour Toronto.

Je termine ici ma narration, n'ayant pas la même connaissance de ce qui est arrivé subséquemment. Des personnes spécialement intéressées dans la suite de ce récit pourront l'achever, si elles le jugent à propos.

J'ajouterai néanmoins 10. que durant toute la durée de son séjour à Toledo, dans l'asile des orphelins Miss Starr a été parfaitement libre. On en a la preuve écrite de sa main : 20. que Miss Starr, informée de ce qui s'était passé à la réception de sa première lettre par ses parents, a approuvé, implicitement, qu'on ne leur eût pas livré la seconde.

Je vais maintenant, comme je l'ai promis, tirer des faits que je viens d'exposer et que l'on pourrait prouver authentiquement, s'il le fallait, les inductions qui en découlent naturellement.

Il suit évidemment de mon récit 10. que la disparition de Miss Starr a été pleinement libre et spontanée.

Il suit, en second lieu, que la disparition de Miss Starr a été le résultat, principalement, de la persécution domestique qu'elle éprouvait, et dont elle ne doutait pas le moins du monde, instruite par une longue expérience, si elle se mettait à faire profession de la religion catholique.

Par conséquent, il faut effacer dans le titre des ar-

ticles de journaux où l'on parle d'elle, ces mots odieux : "Enlèvement d'une demoiselle" Introduction frauduleuse de la dite demoiselle dans un couvent."

Et l'on doit les remplacer par ceux-ci : "Fuite volontaire et spontanée d'une demoiselle" Séjour pleinement libre de la dite demoiselle dans un asile d'orphelins."

Je conviens que ce titre nouveau prêterait moins au roman, et surtout au roman calomnieux contre l'Eglise Catholique, ses prêtres et ses religieux ; mais il sera strictement conforme à la vérité, ce qui doit venir, se me semble, compter pour quelque chose, aux yeux des honnêtes protestants.

Des faits racontés plus haut, il suit 30. que le dessein de se faire religieuse n'a point été inspiré à Miss Starr, par le prêtre, son conseiller, lequel au contraire lui a fait de sérieuses et tortes objections.

Il suit 40 que quiconque croit à l'Evangile ne peut blâmer le prêtre, conseiller de Miss Starr, d'avoir approuvé, dans les circonstances décrites par elle et de la vérité desquelles il ne pouvait douter, le dessein qu'elle avait formé, avant d'avoir aucune communication avec le dit prêtre, de quitter secrètement la maison de son père, ou elle ne pouvait pratiquer la religion qu'elle croyait seule véritable.

Il suit 50. que c'est une imputation absurde, calomnieuse et tout-à-fait indigne d'un honnête homme d'avoir dit que des événements postérieurs ont prouvé que Mgr l'Evêque de Montréal, quand il donna la permission de faire des recherches à l'Hôpital-Général, savait que Miss Starr y était cachée, et que la supérieure qui répondit qu'elle n'y était pas, savait aussi fort bien qu'elle y était.

Les demandes à Mgr l'Evêque et les visites à l'Hôpital-Général n'eurent lieu que plusieurs heures après le départ des chars qui emportaient Miss Starr à Toronto. Comment Miss Starr qui se trouvait alors à 90 ou 100 milles de Montréal, pouvait-elle être en même temps cachée à l'Hôpital-Général ?

Mgr l'Evêque, la supérieure des sœurs Grises, ni aucune autre de ses sœurs, résidant dans les établissements de Montréal, à l'exception d'une seule, à qui personne n'a rien demandé, ne connaissait qu'onque ce soit touchant le lieu de la retraite de Miss Starr. C'est un fait aussi certain en ce qui concerne Mgr l'Evêque. Il faut en dire autant de toutes les communautés d'hommes et de femmes de la ville de Montréal. Mais il reste toujours, direz-vous, Monsieur, un coupable, — c'est le prêtre, conseiller spirituel de Miss Starr.

Et de quoi l'accuse-t-on ? *Suppessio veri* ! Voilà d'après votre No. du 29, son péché impardonnable. C'est en effet un grand crime de taire une vérité que l'on ne doit pas dire !

De quoi l'accuse-t-on ? Certes, Monsieur, le *suppessio veri*, dont vous parlez, est un délit bien moindre que celui qui lui imputent quelques-uns de vos confrères. Ces Messieurs ne font pas difficulté de le déclarer coupable de mensonge. C'est grave, assurément ; et il faudrait, ce semble, être bien sûr de son fait, avant de faire un si grand outrage à qui que ce soit au monde. Je leur dirai néanmoins avec un calme parfait : Voulez-vous bien peser un instant les raisonnements que voici : Qui a interrogé le conseiller spirituel de Miss Starr, touchant sa fuite et le lieu de sa retraite ?

Quiconque garde sur un fait un complet silence, peut-il mentir relativement à ce fait ? Que le sens commun réponde.

Or, le prêtre, conseiller spirituel de Miss Starr, a gardé sur sa fuite et le lieu de sa retraite un complet silence. Que quelqu'un ose contredire cette assertion.

Donc, le prêtre, conseiller de Miss Starr, n'a pu mentir touchant sa fuite et le lieu de sa retraite.

Montrez-nous le vice de ces raisonnements, ou bien ayez le courage de retirer votre accusation calomnieuse.

Je m'arrête.

J'en ait dit assez pour éclairer les hommes de bonne foi qui voudront se donner la peine de me lire, non pas en courant, mais avec une attention sérieuse.

N'en pourrait jamais assez dire à ceux qui n'aiment point la vérité et qui ont peur de la rencontrer sous leurs pas.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur l'Editeur, Votre très humble serviteur,

UN AMI DE LA VÉRITÉ.
Montréal, 29 juillet 1859.

Comme nous le voyons dans le rapport du Secrétaire de la Chambre d'agriculture, publié dans notre dernier Numéro, il n'y aura pas cette année d'exposition pour le Bas-Canada.

Il est sans doute à regretter que les ressources de la Chambre d'agriculture ne lui permettent pas de supporter cette année les frais d'une exposition. C'est une impulsion de moins donnée à nos progrès agricoles. Le cultivateur désire le combat. C'est son champ de bataille ; c'est là qu'il cueille ses lauriers.

D'un autre côté, cependant, nous sommes presque portés à nous réjouir de ce que cette exposition n'ait pas lieu ; parce que nous aurons ainsi occasion de réparer une faute qui a été commise l'année dernière. On se rappelle que lorsque l'Assemblée générale des députés des différentes sociétés d'agriculture eut lieu à Montréal, il fut décidé que la prochaine exposition aurait lieu dans cette ville plutôt qu'à Québec ; à cette dernière ville était due l'exhibition, les autres chefs-lieux de notre Province l'ayant eue successivement. C'est cette erreur, et nous pouvons dire cette injustice que nous voudrions voir réparer par les députés des sociétés d'agriculture de nos comtés.

Nous devons être justes pour nos compatriotes de Québec, et nous ajouterons qu'il faut nous méfier de ces hommes qui veulent sans cesse tout donner au haut de notre Province, et rien au bas, qui veulent sans cesse faire remonter et les avantages et les honneurs, qui ne donnent à leurs compatriotes du bas du fleuve que ce qu'ils ne peuvent garder pour eux.

C'était de toute justice que l'an dernier, les députés des sociétés d'agriculture des comtés de Québec réclamaient pour eux l'exhibition de cette année. La principale objection, ou du moins l'objection principale sur les lèvres était que Québec n'était pas central ; qu'il fallait de plus grandes dépenses pour y transporter les produits.

Nous nous permettons de demander si les cultivateurs des bords de l'Outaouais ont plus de difficultés pour se rendre à Québec que les cultivateurs des paroisses situées en bas de Québec en ont pour se rendre à Montréal ? Nous pouvons dire, qu'ils ont les mêmes transbordements, et de plus les mêmes dépenses à faire. Mais quand bien même les difficultés pour rendre les produits à Québec seraient plus grandes que pour les rendre à Montréal, quand bien même le coût du transport serait plus élevé, et la différence ne peut pas être bien considérable ; ne devrions-nous pas passer par-dessus ces petits obstacles pour procurer à tous nos compatriotes les mêmes avantages ?

Qu'est-ce en effet qu'une exhibition provinciale agricole intelligente, qui loin de réserver tous ses soins pour une seule partie de son terrain, le fertilise partout également afin d'obtenir d'abondantes moissons. Le cultivateur indigent qui cependant peut avoir de beaux produits sur sa ferme, va les porter au concours général, s'il se fait près de sa résidence, tandis qu'il ne pourra les transporter si ce concours est placé au loin. Cet avantage de pouvoir se produire, il faut le donner également à tous nos cultivateurs. Voilà pourquoi nous croyons qu'on a agi sagement en décrétant l'ambulance des exhibitions provinciales.

Nous ne parlons pas seulement ici pour Québec, mais pour tous les chefs-lieu de notre Province. Nous détestons cet égoïsme de quelques uns qui voudraient tout pour leur localité, sans se mettre en peine de faire progresser les autres. A l'agriculture des districts voisins, donnons l'avantage que nous avons eu nous-mêmes l'année dernière. Si des dépenses plus considérables s'ensuivent, il en résultera du moins un progrès général plus prononcé, et une plus grande union existera parmi nous.

Comme nous le disions tantôt, il est parmi nous des hommes dont le but est souvent de briser les liens qui nous unissent. En séparant nos intérêts, ils veulent par là nous

éloigner les uns des autres. En paraissant favoriser les uns, ils veulent par là abandonner les autres.

Les endroits habités presque exclusivement par nos compatriotes, sont rarement favorisés d'eux. C'est à nous de nous occuper de nos frères. C'est à nous de les aimer partout où ils se trouvent. Quand, avec injustice envers eux, des avantages nous sont prodigués, sachons les repousser généreusement. Que la préférence pour une localité le cède à l'amour général du pays. Loin de nous laisser flatter, tandis que par derrière nous entendons dénigrer nos frères, sachons repousser les flatteurs avec leur encens.

Nous les avons entendus en public vanter notre ville, ses progrès rapides, et rabaisser celle qu'on lui opposait. Parmi ces hommes, peu de nos compatriotes étaient comptés. Cependant, c'est avec douleur que nous en avons remarqué quelques uns. Ils devaient le savoir, ce n'était pas la leur place. Ils devaient s'apercevoir que devant des étrangers et pour se ranger avec eux, ils méprisaient et abandonnaient des frères. Avec la majorité de leurs compatriotes, ils auraient dû se prononcer pour l'intérêt général avant de parler pour l'intérêt particulier.

Quand nous disons qu'il en est qui voudraient toujours faire remonter et les avantages et les honneurs, nous ne pensons pas, nous tromper. Que signifie cette majorité presque exclusivement anglaise choisissant notre ville à l'exclusion de celle qui aurait dû l'être.

Nous la comprenons ainsi que la pensée qui l'a guidée. C'est à nous de savoir agir en conséquence, c'est à nous de savoir nous rapprocher d'avantage. Depuis le Golfe jusqu'aux habitans les plus reculés de l'Outaouais, nous ne formons qu'une seule famille devant se soutenir et se protéger. Sachons nous donner la main et nous montrer frères.

S'il est une partie du pays, que nous, habitants de Montréal, ne devrions jamais oublier, c'est bien Québec et son territoire. Il fut un temps où cette dernière ville était notre mère et notre protectrice ; à présent pouvons nous lui être hostiles ? La reconnaissance nous lie.

C'est de Québec que cet élément Français qui nous est cher se répandit sur tout le pays, et ce n'est pas en nous tournant vers les parties de la Province habitées par les étrangers que nous le conserverons.

Nous espérons que pour l'année prochaine, les représentants des différentes sociétés d'agriculture sauront rendre justice à cette ville, et que l'exhibition de 1860 y aura lieu.

L. J. B. BEAUBIEN.

Le *Pays* de samedi est radieux, plein d'un saint enthousiasme pour la religion. "Je m'inspire", dit-il, de la *Presse*, de la *Patrie* et du *Sicel*, et le gouvernement de Napoléon, protecteur de la Religion, les respecte ; l'*Ordre*, et le *Courrier de Canada* s'inspirent de l'*Univers*, et le gouvernement de Napoléon menace de le suspendre pour avoir publié les *attaques les plus odieuses contre la religion catholique*." C'est ridicule, mais enfin c'est dans les allures du *Pays* : il a beau se dresser, faire le signe de la croix : sa grimace est toujours celle d'un diabolin dans l'eau bénite.

C'est dommage pour la religion du *Pays*, qu'il travestisse si drôlement les faits. Si en agissant ainsi le *Pays* croit tuer ses adversaires, nous pouvons lui dire en toute sincérité :

Les gens que vous tuez se portent assez bien.

Pour son instruction et celle de ses crédules lecteurs, nous allons raconter rapidement ce qui a amené cet avertissement à l'*Univers*.

En prêtant le secours de son génie à la révolution italienne, Napoléon a trouvé sa sagesse impuissante quand il s'est agi de protéger l'ordre social menacé, en Italie, par le *Carbonarisme* et les autres sociétés secrètes.

Plusieurs villes se sont révoltées contre l'autorité du St. Père pour s'aplatir sous le joug de Victor-Emmanuel. Dans ces circonstances, c'est l'audace et non le nombre qui triomphent aussi, Pérouse, conduite par quelques factieux ni les monastères, ni les demeures des citoyens fidèles à leur serment, s'est déclarée indépendante. Les troupes pontificales l'ont fait rentrer dans le devoir, après que sa junte lui eût appris ce que valait sa liberté. Or, le *Pays* et la *Patrie*, de Paris, ont fait grand bruit de quelques révoltés tués par les troupes du St. Père : ils ont montré le Pape sous les plus hideuses couleurs. L'attaque contre un prince étranger avait été libre ; la défense devait l'être de même : dans cette pensée M. Louis Veillot raconte comment, pour sauver la civilisation et l'humanité, il est permis de sévir contre les violateurs des lois qui régissent l'une et l'autre ; il va plus loin, il montre comment Napoléon, pour sauver la France, a livré à la justice plusieurs grands républicains de la veille : puis il analyse un livre qui calomnie Napoléon et la religion catholique, comme le *Pays* et la *Patrie* avaient analysé les écrits qui calomniaient le St. Père et son gouvernement.

Les deux situations sont semblables ; pour en sortir, les deux souverains emploient des moyens semblables : pourquoi donc le gouvernement de Napoléon vient-il troubler l'écrivain dans cet innocent rapprochement de deux époques, dans la critique de deux écrits qui ont un même but : le renversement de l'autorité constituée ?

Cela s'explique. M. Louis Veillot, dans la question italienne, n'a pas partagé les opinions de la gent diplomatique ; M. de la Guéronnière, le grand pamphlétaire de Napoléon, s'est senti plusieurs fois la peau déchirée sous la griffe impitoyable du grand écrivain de l'*Univers* : il voulait se venger, l'*Univers* a reçu un second avertissement, non pas, comme dit le *Pays*, pour avoir publié les *attaques les plus odieuses contre la religion catholique*, mais pour avoir critiqué un livre qui les publiait. L'*Univers* n'a pas plus été affecté de cet avertissement que nous de la belle exclamation du *Pays* :

"Voilà donc le journal où l'*Ordre*, le *Courrier de Canada*, etc., puisent ordinairement leurs inspirations, condamné par le gouvernement français, pour avoir publié les *attaques les plus odieuses contre la religion catholique*."

Le *Pays* a un autre sujet de jubiler comme nous avons un autre motif de rire de sa rédaction : le *Pays* est voleur littéraire, mais un voleur maladroit, qui se fait prendre sur le coup. Ce n'est pas assez, pour sa faim vorace, de voler le *Stade*, il vole encore le *Franco-Italien*, misérable journal athée, qui végète depuis quatre semaines à la Nouvelle-Orléans. Le *Franco-Italien* insulte les gloires militaires de la France. Le *Pays*, jaloux de se voir prévenu, dans cette sale besogne, vole l'article et il est fier. Voyez les 4e, 5e et 6e colonnes du *Pays*, de samedi, et voyez les derniers numéros du *Franco-Italien*.

AS-tu vu
La caquette
La caquette ?
AS-tu vu
La caquette
Du Père Franco !
CYRILLE BOUCHER.

Notre savant ami du *True Witness* vient de recevoir une marque éclatante d'estime de la part des citoyens de Kingston. A une assemblée tenue dans cette ville, il a été passé plusieurs résolutions approuvant la conduite et les principes de M. Clerk, rédacteur du *True Witness*, et condamnant énergiquement la conduite des personnes qui cherchent à lui nuire dans l'opinion publique. Un comité de 52 des premiers citoyens de Kingston a été composé pour chercher, par son influence ou autrement, à augmenter la liste d'abonnés de notre confrère. Puis, il a

et ses tourelles, le ciel y est même ; vous voyez le Père Eternel porté par un brillant nuage, environné d'une troupe d'anges qui chantent le *gloria in excelsis*.

Aussi la foule des pélerins est nombreuse, elle regarde d'abord, puis elle s'agenouille et prie ; mais bien vite elle se retourne et qu'est-ce qu'elle voit, une chaire, un auditoire fort attentif et un orateur de huit à dix ans, car petits Romains et petites Romaines aussi sont appelés à célébrer le *Santo Bambino*, pendant huit jours, de dix heures du matin à cinq heures du soir. C'est vraiment touchant de voir ce petit prédicateur ; tantôt il parle en prose, tantôt en vers, il a bien appris son petit sermon et vous le débitez avec entrain ; il s'arrête, il recule, et tourne à droite se tourne à gauche, ses gestes sont expressifs et suivent le mouvement de la pensée ; il raconte, il exhorte, il gronde, il tombe à genoux, les yeux levés au ciel, il adresse une fervente prière au Santo Bambino, et donne sa bénédiction à l'assistance, tout comme un vieux prédicateur. La foule est serrée et attentive. Il y a là gens du peuple et gens riches, paysans même et princes Romains, soldats et Anglais, on n'y en a-t-il pas ? On écoute, on s'intéresse, on est touché et on rit quelquefois ; mais je n'ai jamais vu dormir. Heureux petits orateurs, votre sort est digne d'envie ! Pendant plus d'un mois avant Noël, dans toutes les familles de Rome, on s'occupe de composer les petits discours, de les faire apprendre, puis pour avoir le droit de les prononcer, il faut être sage, bien sage ; il faut même être sage pour obtenir le droit d'aller les écouter, toutes choses excellentes. Inutile d'ajouter que les parents prennent à tout cela le plus vif intérêt ; il faut voir la mère pendant que son enfant parle, son cœur est transporté, ravi, excepté cependant quand le pauvre petit prédicateur reste court. Alors il lui arrive de montrer son poing d'une manière peu efficace de soulever et de lui faire retrouver le fil de ses idées. J'aime ces naïfs usages ;

ils me rappellent les anges qui annoncent la naissance du Sauveur et qui crient : *Paix aux hommes de bonne volonté* ! La parole sacrée ne nous dit-elle pas que c'est de la bouche des enfants que sort la vraie louange ?

Voir ici est encore plus imposant ; c'est le jour de l'Epiphanie, fête célébrée à Rome le 6 janvier, les habitants des campagnes sont là en foule ; il est quatre heures, toute la population se dirige vers l'église d'*Ara Cali*, elle remplit le temple et la place qui la précède. Le vaste escalier qui conduit par cent vingt-quatre marches de marbre blanc, et qui est long de 6 ou 7 mètres, la place du Capitole et sa rampe, enfin la place qui se trouve au bas de la colline ont tous venues se ranger les voitures des riches remplies des grandes familles romaines et étrangères, tous viennent recevoir la bénédiction du *santo Infant*. La cloche du Capitole sonne, cette foule se dresse, parle, jabbotte à la manière italienne ; mais voici l'image du *Santo Infant* qui apparaît au haut de la rampe portée par un religieux. A sa vue cette masse immense dont on ne peut se faire une idée que si l'on a assisté à un feu d'artifice, à Paris sur la place de la Concorde, tombe à genoux comme un seul homme. C'est un silence absolu, toutes les têtes sont soulevées jusque dans les voitures, c'est à peine si l'on voit un ou deux étrangers debout et chapeau sur la tête. C'est un des grands spectacles qu'il soit donné de voir sur la terre. Que les temps sont changés ; il y a dix-neuf cent cinquante-neuf ans, le César Auguste régnait au Capitole et de là sur le monde, et en ce temps là, dans une de ces provinces éloignées, naissait un petit enfant dans un étable. Aujourd'hui César et son empire sont en poussière et cet enfant est venu prendre sa place, non pour dominer et opprimer le monde, mais pour le bénir et le sauver !

La bénédiction reçue, chacun se disperse à en va visiter de petites boutiques et faire emplettes de ces

millie objets que l'on trouve dans les humbles magasins et une expression de joie calme et de bonheur profond est sur toutes les figures. Que j'aime ces joies et ces fêtes populaires mêlées aux choses de la foi ! C'est une si grande pensée d'avoir attaché les récréations et les bonheurs du peuple à la Religion.

Mais les austères vont dire : je n'aime pas ce mélange, ce n'est pas assez grave, les Romains sont familiers avec les choses saintes.

A cela je répondrai d'abord : ce n'est pas l'extérieur que Dieu regarde, mais les coeurs ; Or un père exige le respect de ses enfants, mais est-ce qu'il se plaint de voir leurs coeurs s'épanouir sous ses regards, est-ce qu'il n'aime pas mieux, dans le choix, sacrifier en certains jours un peu de sa dignité au bonheur de tous ? A force de sévérité, nous avons vraiment fait de Dieu un père fort peu aimable, et dont on n'est pas trop fâché d'être débarrassé ; nous en avons fait un père qui ressemble assez à la peinture que Chateaubriand fait de son propre père.

"Mon père, dit-il, étant grand et sec, il avait le nez aquilin et les lèvres minces et pâles. Ses yeux enfoncés, petits et glauques comme ceux des lions et des animaux barbares... Il était taciturne, despotique et menaçant dans son intérieur ; ce qu'on sentait en le voyant c'était la crainte... Le soir, le souper fini, je m'assayais auprès du feu avec Lucile (sa sœur), mon père commençait alors une promenade qui ne finissait qu'à son coucher, il était vêtu d'une robe à ratine blanche, ou plutôt d'une espèce de manteau que je n'ai vu qu'à lui, sa tête demichoupe était couverte d'un grand bonnet blanc qui se tenait droit ; lorsqu'en se promenant, il s'éloignait du foyer, la vaste salle était si peu éclairée par une seule bougie, qu'on ne le voyait plus, on l'entendait seulement encore marcher dans les ténèbres, puis il revenait vers la lumière et émergeait peu à peu de l'obscurité comme un spectre, avec sa robe blanche

son bonnet blanc, sa figure longue et pâle. Lucile et moi nous échangeons quelques mots à voix basse, quand il était à l'autre bout de la salle, nous nous taisions quand il se rapprochait de nous. Il nous disait en passant : de quoi parlez-vous ? Saisis de terreur, nous ne répondions rien ; il continuait sa marche.

"Dix heures sonnaient à l'horloge du château, mon père s'arrêtait ; il trait sa montre, la montait, prenait un grand flambeau d'argent surmonté d'une grande bougie, et s'avancant vers sa chambre à coucher, dépendant de la petite tour de l'Est : Lucile et moi nous nous tenions sur son passage ; nous l'embrassions en lui souhaitant une bonne nuit. Il penchait vers nous sa joue sèche et creuse sans nous répondre, continuait sa route et se retirait au fond de la tour, dont nous entendions les portes se refermer sur lui.

"Le talisman était brisé : ma mère, ma sœur et moi transformés en statues par la présence de mon père, nous recouvrirent les fonctions de la vie. Le premier effet de notre désenchantement se manifestait par un débordement de paroles : si le silence nous avait opprimés, il nous le payait cher."

Je doute que Dieu se trouve fort honoré de cette manière de le considérer. Non, ce n'est pas là le Dieu du christianisme, c'est un Dieu de fabrique humaine.

Aut. efois on faisait des dieux du bois, de la pierre et de la terre ; trop souvent, aujourd'hui, on se fait un Dieu avec des idées et des imaginations d'hommes ; ce n'est pas moins de l'idolâtrie. Le vrai est le Dieu de l'Evangile, et il n'y en a pas d'autre. C'est le cas de rappeler une pensée d'un écrivain de trop d'esprit. Dieu a créé l'homme à son image, il faut avouer que nous le lui avons bien rendu. Quel mal y a-t-il donc que les pauvres âmes fatiguées par les travaux et les peines de la vie s'y rassurent un peu sous l'œil de leur père qui est dans les cieux. J'aime mieux les voir là, avec un peu trop de familiarité si vous voulez, que de voir nos églises presque vides d'hom-

mes, de façon qu'on pourrait les compter, tandis qu'à Rome, dans toute église, il y a toujours plus d'hommes que de femmes. A force d'exiger, sortant d'allonger les offices, n'avons-nous pas fait comme un certain club, où il fut arrêté que tous les membres seraient mis à la porte. La salle fut bientôt vide, et il ne restait plus que le président qui, n'y plus rien à présider, prit son chapeau, ferma la porte et s'en alla... Ajoutons à tout cela des différences de mœurs, de caractère, d'éducation, et de foi surtout. Le peuple romain est trop familier avec le bon Dieu ; nous, nous sommes trop guindés.

Où, à Rome, on n'est pas le moins du monde ennemi de joies et des plaisirs populaires ; on sait ménager même en dehors des fêtes religieuses. Voilà un beau démenti pour ceux qui prétendent que la religion est triste et l'ennemie naturelle de toute espèce d'amusements. On y connaît si bien l'humanité. Ainsi, le Carnaval de Rome est célèbre dans l'univers, et cependant il est peu dispendieux et sans dangers pour la moralité ce qui n'empêche pas le Romain de s'y amuser de tout son cœur. Le Carnaval lui fait tourner la tête ; longtemps à l'avance, il s'en occupe avec une importance toute comique, il l'appelle même, *il santissimo carnevale*. Ces fêtes durent dix jours ; elles sont annoncées par la cloche du Capitole. Le premier jour, à midi précis, le maire descend de la colline en grand cérémonie, il parcourt la rue appelée le *Corso*, c'est le signal que ce brave peuple pourra bientôt s'amuser. A peine sa voiture a-t-elle quitté la rue qu'on entend un coup de canon. Voici la fête en un clin d'œil, le *Corso* est rempli de deux files continues de voitures qui reviennent sans cesse à l'endroit où elles étaient parties ; puis aux fenêtres, aux balcons, sur des tribunes faites exprès, se tiennent des masses de spectateurs qui font pleuvoir des confetti sur les équipages. Les confetti sont des espèces de bonbons en farine qui se cassent en tombant.

ouvert une liste de souscription qui s'est montée sur le champ à la somme de \$140. Mgr de Kingston est en tête de la liste pour \$40.

Nous félicitons notre confrère des marques d'estime qui l'encouragent dans la défense des principes de la Religion et de la société.

M. M'Gee doit se débattre douloureusement dans les bras de son ancienne popularité, à la tête de sa vaillante armée de 300,000 hommes!

CYRILLE BOUCHER.

Navigation et Commerce. Montréal, 1er août, 1859.

Nos dernières pluies ont interrompu nos cultivateurs dans leurs travaux de foin. Elles ont même causé quelques dommages dans plusieurs localités.

Beaucoup de foin abattu avant la pluie et qu'on n'avait pas eu le temps de mettre à couvert a enduré toutes les dernières pluies.

Du côté sud du fleuve cependant, on dit que les cultivateurs n'avaient pas encore généralement commencé la récolte.

Nous jouissons maintenant d'un temps magnifique, quoiqu'il soit chaud. Dans quelques parties de notre province la mouche à blé a fait son apparition.

Les rapports cependant continuent à être très-satisfaisants, et les récoltes promettent d'être très-abondantes.

Plusieurs personnes qui arrivent des campagnes environnantes, nous disent que la contrée partout présente le meilleur aspect. Les champs de blé, d'orge et d'avoine sont magnifiques. On ne se plaint que du foin.

Plusieurs échantillons de nouveau blé ont été envoyés ici du Haut-Canada. On dit qu'il est en grand quantité et de qualité supérieure.

Marché de Montréal.—Fleur, superfine nouvelles \$5.30 à 5.40. De fantaisie \$5.60 à 5.75. Extra \$6.00 à 6.80.

L. J. B. BEAUBIEN, MARCHÉ AU DÉFAIL. Montréal, 1 août 1859.

Table with 4 columns: GRAIN, s. d., s. d., s. d. Rows include Bled par minot, Orge, Pois, Avoine, Sarrasin, etc.

Table with 4 columns: VEGETAUX, s. d., s. d., s. d. Rows include Fèves Américaines, Fèves Canadiennes, Patates, etc.

Table with 4 columns: PRODUITS DE LAITERIE, s. d., s. d., s. d. Rows include Beurre frais, Beurre salé, Fromage, etc.

Table with 4 columns: VOLAILLES ET GIBIER, s. d., s. d., s. d. Rows include Dindons vieux, Oies, Canards, etc.

Table with 4 columns: VIANDES, s. d., s. d., s. d. Rows include Bœuf par livre, Mouton, Agneau, etc.

Table with 4 columns: DIVERS, s. d., s. d., s. d. Rows include Œufs frais, Porc, Morue fraîche, etc.

MARCHÉ DE NEW-YORK. (Par le Télégraphe.) New-York, 1 août 1859.

Fleur, en baisse de 15 cts. Blé, en baisse. Avoine, 41 cts. Orge, nominal à 66 cts.

VOYAGE DE PLAISIR A L'INDUSTRIE.



LE VAPEUR L'ASSOMPTION, CAPT. P. E. MALHOT, PARTIRA DU QUAI JACQUES-CARTIER, Dimanche 1er du courant, à 7 heures précises, arrêtant à ST. LÉOGE.

Académie de Mr. Godfrey, RÉ-OUVERT, Lundi, 1er Août.

Mr. GODFREY s'engage à donner une Bonne ÉDUCATION COMMERCIALE, très-propre à qualifier ceux qui seront confiés à remplir n'importe quelle situation.

CONDITIONS, Cours ordinaires d'Anglais, par quartier, \$6 00

Quartier, \$12 00. S. Des Leçons dans les branches ci-dessus, sont données après les heures de classes.

1 juillet 1859. e-73

F. J. D. RICARD, AVOCAT. Bureau: No. 21, Rue St. Vincent, 2 août. MONTREAL. aa-73

Hector LeBer, ARPEUTEUR PROVINCIAL. Bureau: No. 21, Rue St. Vincent, 2 août. MONTREAL. aa-73

AVIS SPECIAUX. JOHN HAROLD, No. 92, Rue McGill, Ayant des CHAUSSURES FAITES pour plus de \$40,000, qu'il a l'intention de convertir en ARGENT avant le mois d'Avril, a résolu de REDUIRE ses PRIX sur chaque article de VINGT POUR CENT.

MANUFACTURE DE MARBRE DE Wm. CUNNINGHAM. Les plus beaux dessins en sculpture et travail de Goût sur Marbre, sont maintenant exécutés pour Monuments, et décorations d'enclos Funèbre, aux Ateliers de Marbre de Wm. Cunningham, No. 77, Rue Bleury, à une réduction de vingt par cent.

PARK ET PHENIX. M. LEANDRE BRAULT à l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il a ouvert son Bureau d'assurances au No. 19 Rue St. François-Xavier, depuis le 1er courant.

N. B. Relativement à l'Assurance Provinciale dont je viens de résigner l'Agence, je dois dire pour la satisfaction des Assurés, que si j'ai résigné cette agence, ce n'était pas parce que je croyais qu'il y avait moins de sûreté pour les Assurés, que ci-devant; Mais parce que des difficultés s'étant soulevées parmi les actionnaires; alors la confiance du public a commencé à se déprendre, et je ne pouvais pas recevoir de rémunérations de cette Compagnie et ne pas lui faire d'assurance.

J. LEANDRE BRAULT. Montréal 28 juillet 1859.



DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

AVIS est par le présent donné, qu'une Vente de LIMITES A DOIS (Timber Berths) dans le Territoire de ST. MAURICE aura lieu dans la Ville des TROIS-RIVIERES, Canada Est le 10 de SEPTEMBRE prochain.

Les Conditions et les Termes seront annoncés avant la Vente. Un plan de ce Territoire désignant les LIMITES sera ouvert au public pour son inspection, le 25 Août prochain, au Bureau de l'Agent des Bois de la Couronne aux Trois-Rivières et aussi au Bureau des Terres de la Couronne à Québec.

P. M. VANKOUGHNET, Commissaire. Bureau des Terres de la Couronne, Toronto, 26 juillet 1859. i-72-84

AUX VOYAGEURS DU GOLFE. UNE LETTRE nous informe que Mr. ABRAHAM PELLETIER tient toujours maison de pension à Cacouana ou il est prêt à recevoir confortablement les familles et les touristes qui visitent ces belles parties de notre nature Canadienne.

Dr. LAROCQUE, No. 14, PETITE RUE ST. JACQUES, MONTREAL. (En face de chez le Dr. Trudell.) 19 juillet. a-69

J. P. CRAIG, FACTEUR DE PIANOS, 82, Rue St. Laurent, MONTREAL.

M. CRAIG invite les personnes qui désirent faire l'acquisition d'un bon Piano, de venir faire une visite à son Atelier, où elles en trouveront un assortiment varié qu'il vendra à des prix très réduits.

CELEBRE EAU MINERALE DE PLANTAGENET. COIN de la PLACE D'ARMES et de la PETITE RUE ST. JACQUES.

AssociaTION D'ASSURANCE "UNITY." CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE, d'Angleterre.

CAPITAL £2,500,000 Stg. Directeur dans l'Amérique B. du N. W. P. Reynolds, Ecr. Assistant-Agent, O. A. Brault, Notaire. Inspecteur, H. M. Perrault, Ecr.

W. P. REYNOLDS, Directeur dans l'A. B. du N. No. 49, Rue St. François-Xavier. 1 juillet 1859. bco-64

AVIS. L'association d'Assurance "UNITY" donne avis que C. A. BRAULT, Notaire, a de ce jour été nommé Assistant-Agent dans le Bas-Canada pour la dite Association. W. P. REYNOLDS, Directeur dans l'A. B. du N. bco-64

Remerciements. JE crois devoir reconnaître publiquement la promptitude avec laquelle la Compagnie d'Assurance Anglaise "Unity" dont M. W. P. Reynolds est directeur et M. C. A. Brault assistant-agent, s'est empressée de remplir ses engagements envers les assurés.

AGENCE DES SALAMANDRES (SAFES) PROVINCIALES, PATENTÉES DE TAYLOR, A l'Épreuve du Feu.

MADAME ALLAN, Modiste, No. 215, RUE NOTRE-DAME, No. 515.

MONTREAL ET CHAMBLÉ. 1859. Le Vapeur "Fashion."

AVIS AU COMMERCE. MR. A. ALLOUARD, Commissaire en Marchandises, 3, RUE PAVÉE ST. ANDRÉ, A PARIS.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW-YORK. "COMMONWEALTH."

ASSURANCE "MERCANTILE," CONTRE LE FEU.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "HONOVER."

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU "HOPE"

RECOMMANDATIONS POUR LES COMPAGNIES "Mercantile" et "Commonwealth."

NOUVEAU MAGASIN d'Épicerie.

Le Jardin Botanique et Zoologique de Guilbault.

MADAME VALE, MODISTE, De la Rue Regent, Londres.

Dr. G. PROVOST, No. 85, GRANDE RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

DOUTRE & PARISEAULT, AVOCATS, No. 16, Rue St. Gabriel, No. 16, Vis-à-vis l'Hotel du Canada.

ALEX. MOUSSEAU, COURTIER, POUR la Vente des Produits et ÉPIQERIES, No. 25, Rue St. François-Xavier, MONTREAL.

Garault & Rivard, AVOCATS, No. 25, Rue St. Vincent.

Le sousigné informant ses amis et le public en général qu'il a transporté son établissement au coin des Rues McGill et LEMOINE.

Il tiendra comme par le passé un assortiment de Charles Frites des plus étendus, et aussi Dress, Usaines fines, Tweeds, Vesting, etc., etc., le tout dans le dernier goût.

A 25 POUR CENT A MEILLEUR MARCHÉ QU'AU- CUN ÉTABLISSEMENT. M. L. D. GAREAU, 15-4-54-na-42

AVIS. DEPUIS LE PREMIER AVRIL DERNIER, mes affaires Commerciales se font sous le nom et raison de A. DUBORD & Cie.

MANUFACTURE DE TABAC, Et mon importation de ce Printemps me met en état de répondre à l'encouragement dont j'ai été favorisé jusqu'à présent, et pour lequel j'offre mes plus sincères remerciements.

AUX ACHETEURS DE PIANOS. LE Soussigné s'est assuré la seule importation et la vente au détail pour le Canada des CÉLÈBRES PIANOS de

NUNNS ET CLARK NEW-YORK. La Manufacture de PIANOS de MM. NUNNS & CLARK est la plus Ancienne du Continent.

W. & J. MUIR, Marchands Tailleurs, 35, GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

AVIS. LES Soussignés donnent avis à leurs PRATIQUES et amis qu'ils ont ouvert un Bureau au No. 61 Rue des Commissaires, vis-à-vis le Bassin des Vapeurs de Québec où ils recevront des ordres pour leurs BONNE ALE, WHISKY &c.

THOMAS & WM. MOLSON & CIE. 31 mai. de-55

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

THOMAS MAXWELL, No. 19, Rue St. François-Xavier, Montréal, 24 déc. 1858. 1 a

LE SOUSIGNÉ a été nommé AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

LE NOUVEAU MAGASIN, 292, Rue Notre-Dame. DÉPARTEMENTS ET PRIX. BONN Pantalone de Tweed, 8s 9d à 16s 3d.

LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

AVIS. LES Soussignés ont été nommés AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention.

